

Séance ordinaire du 11 septembre 2017

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi onze septembre deux mille dix-sept à quinze heures quarante, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Jean-Pierre Bazinet, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Janet Jones et Robert Maranda, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs (partiellement), Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2017-12-34

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 11 septembre 2017.

CE-2017-12-35**Embauche d'une directrice des Affaires juridiques**
[Document d'aide à la décision GCH-2017-060](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'embaucher Me Annie Gaudreault à titre de directrice des affaires juridiques à la Direction des affaires juridiques, poste contractuel de cadre supérieur à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat à intervenir entre les parties.

CE-2017-12-36**Approbation du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2017**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 5 septembre 2017.

CE-2017-12-37**Félicitations à madame Ann-Rika Martin**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de féliciter madame Ann-Rika Martin, gagnante de la finale de l'émission *Les Chefs!*, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

CE-2017-12-38

Résolution visant à demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de compléter dans les meilleurs délais l'étude visant la construction d'un viaduc au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage (20), en continuité avec le prolongement à quatre voies de la rue Saint-Omer jusqu'à l'autoroute Jean-Lesage (20) et d'arrimer l'échéancier de réalisation de ce viaduc avec les travaux municipaux planifiés

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de demander au gouvernement du Québec, de confirmer que l'étude concernant la construction d'un viaduc au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage (20) en continuité avec le prolongement à quatre voies de la rue Saint-Omer jusqu'à l'autoroute Jean-Lesage (20) sera complétée d'ici la fin de l'année 2017 et que l'échéancier de réalisation de ce viaduc sera arrimé avec la fin des travaux municipaux planifiés;
 - de transmettre une copie de la présente résolution au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, monsieur Laurent Lessard et à la ministre du travail et responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, madame Dominique Vien.
-

CE-2017-12-39

Adoption du Projet de Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone L1324 à même

une partie des zones M1236, H1237, M1235, H1233, H1234, H1232, C1219, I1211 et I1206 sur l'emprise du Canadien National située entre la 1re avenue et la rue Laroche, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision DG-2017-093](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de Règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DG-2017-093. Ce projet de règlement a pour objet d'agrandir la zone L1324 à même une partie des zones M1236, H1237, M1235, H1233, H1234, H1232, C1219, I1211 et I1206.

CE-2017-12-40

Appui à Les producteurs de lait de Chaudière-Appalaches

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de demander au gouvernement du Canada d'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), afin de s'assurer de préserver intégralement la gestion de l'offre.

CE-2017-12-41

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 35.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
